

Ils disaient que le palais législatif et le palais de justice à Québec coûtaient trop cher, qu'il y avait eu dans l'un et l'autre des *extra* trop considérables; et ils ont continué les dépenses d'une manière scandaleuse.

En un mot, ils ont administré les affaires de la province de telle façon que déjà nous sommes en face d'un *déficit*, quoiqu'ils aient à leur disposition environ \$300,000 de recettes ordinaires que n'avaient pas leurs prédécesseurs. Ces recettes nouvelles proviennent d'une augmentation dans les licences d'auberges, etc., des taxes sur les corporations commerciales, et de droits additionnels prélevés sur le commerce de bois.

Développons un peu chacun de ces points.

Les dépenses annuelles

Nous n'avons pas encore les comptes publics pour l'année fiscale expirée le 30 juin dernier. Nous ne les aurons que pendant la prochaine session. Il est conséquemment impossible de de connaître maintenant les détails de la dépense pour cette année là, mais nous pouvons nous former une idée assez exacte de la manière dont le gouvernement administre les affaires et des résultats obtenus, en référant au discours de M. Shehyn sur le budget et aux états qu'il a soumis à la chambre.

Pour l'année expirée le 30 juin 1887, nous avons les comptes publics. Mais notre année fiscale commençant le 1er juillet pour finir le 30 juin, et les libéraux ayant remplacé les conservateurs le 29 janvier 1887, les deux partis sont responsables de l'administration des affaires pour l'année commencée le 1er juillet 1886, et il est assez difficile d'assigner clairement à chacun sa part de responsabilité.

C'est sans doute ce qui a inspiré à M. Shehyn une ruse dont nous ne pouvons pas le laisser profiter; porter au compte de l'année 1886-87 des dépenses qui, d'après l'usage suivi jusqu'alors, devraient être imputées à l'année 1887-88: puis réserver pour l'année 1887-88 (dont le gouvernement actuel devait être seul responsable) autant de recettes que possible. Par ce moyen on faisait un *déficit* pour l'année 1886-87, en même temps que l'on préparait un surplus pour l'année 1887-88, et l'on espérait tromper le public sur la marche de nos affaires. Je m'explique :

Explication du déficit de 1886-87

Chaque année, beaucoup de comptes ne sont transmis aux divers départements qu'un certain temps après l'expiration de l'année fiscale. Avant le régime libéral, ces comptes étaient inscrits dans les dépenses de l'année pendant laquelle ils étaient acquittés. Ainsi, après le 30 juin 1886, le gouvernement Ross a payé à même les sommes votées pour l'année 1886-87 des dettes contractées pendant l'année 1885-86, c'est à-dire contractées avant le 30 juin 1886; ces paiements ont été inscrits parmi les dépenses de l'année 1886-87, conformément à la pratique suivie jusqu'alors. Cette manière de compter étant suivie d'année en année, elle ne présente aucun inconvénient, vu que le montant des paiements ainsi faits et entrés dans les comptes publics est à peu près le même chaque année. Mais M. Shehyn voulait changer cela. Dans son discours sur le budget (12 avril 1887), il nous dit :